
**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

**SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU n° 127
DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER LONGUEAU – BOULOGNE
SUR LA COMMUNE DE SAINT-JOSSE-SUR-MER**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est prévenu qu'en application du code des relations entre le public et l'administration et en exécution de l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2019 une enquête publique aura lieu en Mairie de SAINT-JOSSE-SUR-MER pendant 19 jours consécutifs du jeudi 16 janvier 2020 au lundi 3 février 2020 inclusivement sur le projet de suppression du passage à niveau n° 127 sur le territoire de la commune de SAINT-JOSSE-SUR-MER, présenté par la Société Nationale des Chemins de fer Français.

M. Aimé SERVRANCKX est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant cette période, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête en mairie de SAINT-JOSSE-SUR-MER aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à savoir les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Ils pourront soit consigner leurs observations sur le registre qui y sera ouvert à cet effet, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie de SAINT-JOSSE-SUR-MER (2 rue de la Mairie 62170 SAINT-JOSSE-SUR-MER).

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de SAINT-JOSSE-SUR-MER :

- le jeudi 16 janvier 2020, de 9h00 à 12h00 ;
- le samedi 25 janvier 2020, de 9h00 à 12h00 ;
- le lundi 3 février 2020, de 14h00 à 17h00.